

Conseil de développement

Rapport d'activités

2021

Conseil de développement

Rapport d'activités 2021

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID : 035-243500774-20221115-DEL2022_0190-DE

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2021
2. Les travaux du Conseil de développement en 2021
3. Perspectives pour 2022

Conseil de développement

Rapport d'activités 2021

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID : 035-243500774-20221115-DEL2022_0190-DE

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2021

a. La réinstallation du CODEV, une démarche volontaire de Lifféré-Cormier Communauté

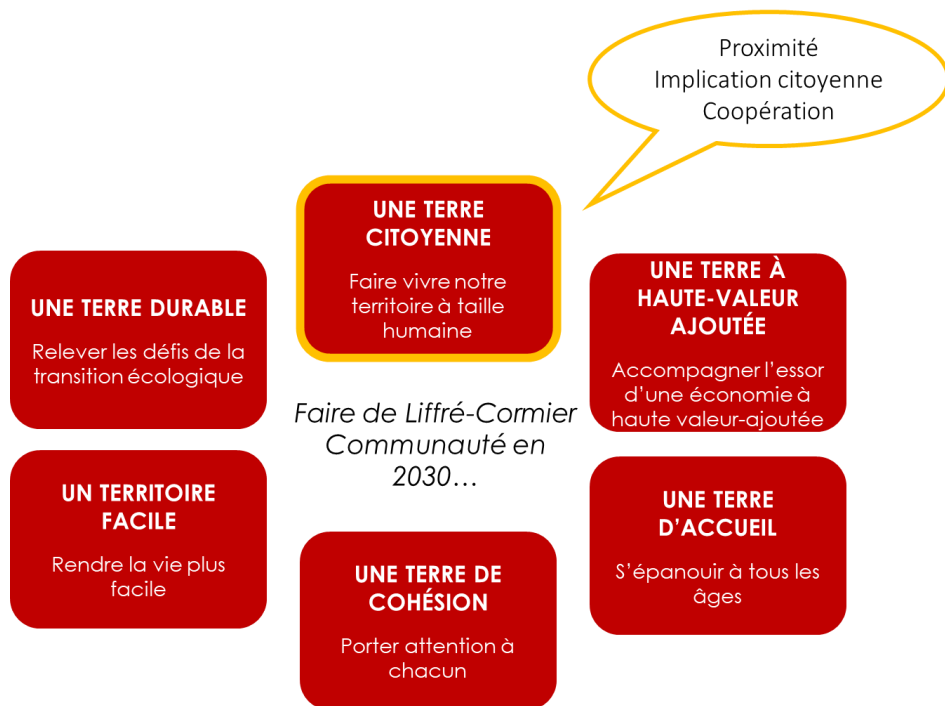
- **2017** : Lifféré-Cormier Communauté > 20 000 habitants → **CODEV obligatoire** (loi NOTRe de 2015)
- **2020** : Lifféré-Cormier Communauté < 50 000 habitants → **CODEV non obligatoire** (loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique)

→ **2021**: les élus de Lifféré-Cormier Communauté **souhaitent renouveler le CODEV, de façon volontaire**

→ Sur la base d'une **expérience 2017-2020 très enthousiasmante** :

- Intérêt des **travaux réalisés**, jugés très qualitatifs
- Intérêt des **échanges entre élus et membres du CODEV**
- La découverte d'un **outil de démocratie citoyenne**

→ Une décision qui s'inscrit dans le **projet de territoire « Lifféré-Cormier 2030 »** et dans l'orientation « Une terre citoyenne



Conseil de développement

Rapport d'activités 2021

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID : 035-243500774-20221115-DEL2022_0190-DE

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2021

a. La réinstallation du CODEV, une démarche volontaire de Liffré-Cormier Communauté

En 2021, une évolution majeure : **l'appel à candidatures**

- Composer un CODEV dont les membres seront volontaires et intéressés par le CODEV
- Information : site Internet et réseaux sociaux de la CC et des communes, magazine communautaire, presse locale, sollicitation des membres du précédent CODEV

Résultats :

- 46 candidats
- Notion de représentativité et de parité
- 36 membres retenus par le Bureau communautaire



Conseil de développement

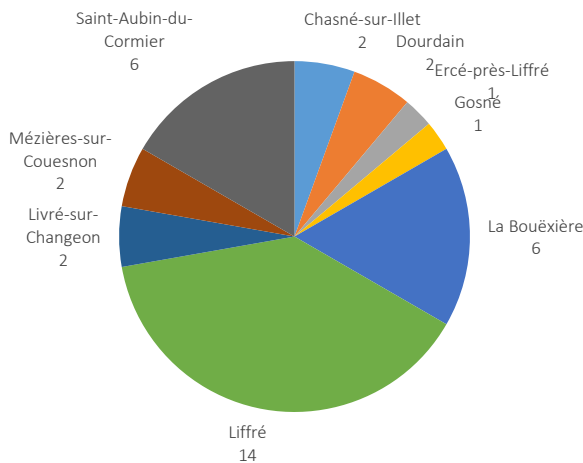
Rapport d'activités 2021

Envoyé en préfecture le 17/11/2022
Reçu en préfecture le 17/11/2022
Affiché le
ID : 035-243500774-20221115-DEL2022_0190-DE

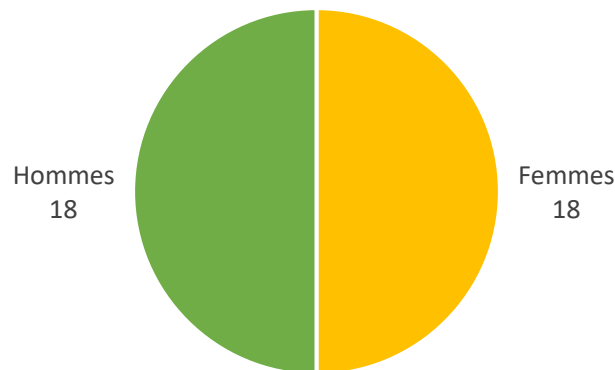
1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2021

a. Composition du conseil de développement et représentation au 31 décembre 2021

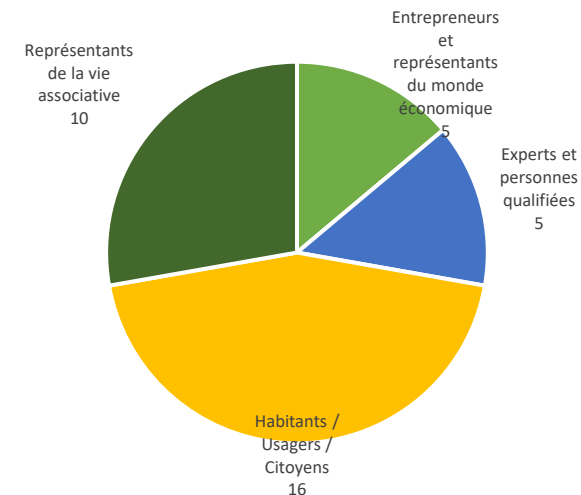
Commune



Genre



Type d'acteurs



- 36 membres désignés par le Bureau communautaire à l'issue de l'appel à candidatures
- Difficulté à mobiliser les habitants et acteurs des plus petites communes → vigilance quant à leur représentativité au sein du CODEV pendant la durée du mandat
- Un CODEV paritaire et plus diversifié en termes de tranches d'âge

Conseil de développement

Rapport d'activités 2021

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID : 035-243500774-20221115-DEL2022_0190-DE

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2021

b. Le Bureau du conseil de développement

Membres du Bureau élus par l'Assemblée le 29 septembre 2021 :

- Présidente : Anne-Marie ROBIC-LEGAL (Liffré)
- Vice-président.e.s : Gérard BECEL (La Bouëxière), Daisy BEDEL-POIRIER (SAC), Sylvio CAMMI (Mézières-sur-Couesnon), Didier DOYEN (La Bouëxière), David MORIN (Liffré), Soazig PERCHE (SAC – suppléante de Daisy BEDEL-POIRIER), Jacques WEISS (Liffré)

Commentaires:

- Vigilance sur représentation des plus petites communes : lors d'une prochaine séance, un ou deux membres issus de ces communes pourraient être invités à rejoindre le Bureau.
- Il est proposé de mettre en place une présidence tournante au sein des membres du Bureau. Le Bureau pourra préciser les modalités de mise en œuvre.

Conseil de développement

Rapport d'activités 2021

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

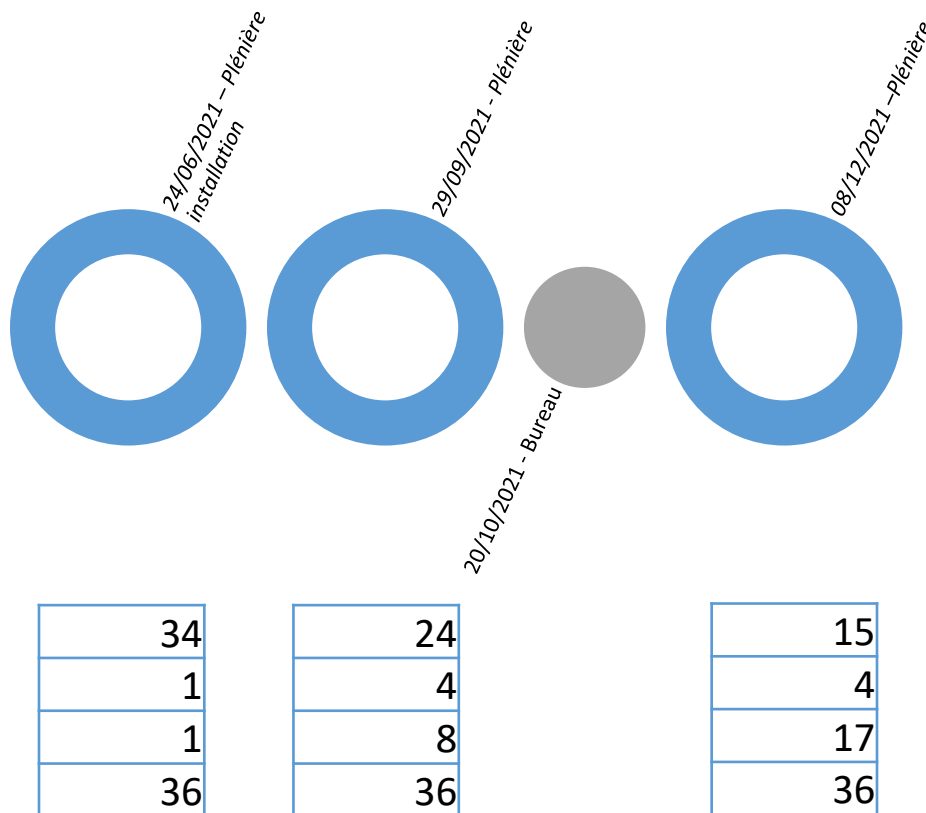
Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID : 035-243500774-20221115-DEL2022_0190-DE

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2021

c. Participation des membres



→ En début de mandat, une participation importante, freinée en décembre du fait du contexte sanitaire (COVID)

Conseil de développement Rapport d'activités 2021

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID : 035-243500774-20221115-DEL2022_0190-DE

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2021

d. Budget et moyens de fonctionnement

Un budget annuel de fonctionnement de 16 833 €, une exécution budgétaire limitée

- Un agent communautaire mis à disposition du Conseil de développement, à hauteur de 25% de son temps de travail
- En 2021, pas de mobilisation de l'enveloppe prévue pour des outils de communication ou pour des prestataires (conférences, formation...).

Une subvention de la Région Bretagne pour l'animation et l'ingénierie du conseil de développement (6 620 €)

Une communication sous la responsabilité du président de Liffré-Cormier Communauté

- Campagne de communication lors de l'appel à candidatures
- Après l'installation du CODEV, article dans le magazine communautaire « Quoi de 9 »
- Page internet dédiée sur le site de Liffré-Cormier Communauté : <https://www.liffre-cormier.fr/la-communaute-de-communes/le-conseil-de-developpement/>

L2C. Qui veut rejoindre le conseil de développement ?

Liffre-Cormier communauté (L2C) a validé, le 16 février dernier, le renouvellement du conseil de développement (CODEV) jusqu'à la fin de la mandature en 2026. Établi en 2017, cette « Instance consultative » émet des avis ou des préconisations sur les projets et politiques du territoire.

La création d'un CODEV est facultative pour un territoire de moins de 50 000 habitants. « On a fait le choix de le maintenir et de l'ouvrir plus largement », souligne Stéphane Piquet, président de Liffre-Cormier.

Trois à quatre fois par an, ce conseil réunit 35 à 40 membres, habitants ou ayant une activité professionnelle ou associative sur une des neuf communes du territoire, hommes et femmes âgés de 17 ans ou plus. Jusqu'au mardi 20 avril, L2C lance un appel à candidatures auprès des citoyens souhaitant postuler à cette instance au travers d'un formulaire sur le site de la collectivité.

Courant mai, le bureau communautaire sélectionnera les membres du CODEV. « La



De gauche à droite : Stéphane Piquet (président de Liffre-Cormier), Philippe Rocher (vice-président de Liffre-Cormier, service développement territorial de Liffre-Cormier).

composition du conseil de développement devra être représentative du territoire : parité femmes/hommes, âges, communes, types d'acteurs (issus du milieu économique, associatif ou de la société civile)», décrit L2C. La première réunion du CODEV est prévue en juin prochain. La charte de fonctionnement de l'instance sera actualisée et étendue.

9
PAGE

/ UN SERVICE À LA LOUPE /

Le conseil de développement un espace de consultation citoyenne et de démocratie locale

Lieux de dialogues et de propositions citoyennes les conseils de développement sont composés de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale. Institué par la loi, ils sont créés à l'échelle des territoires de projets – de manière obligatoire dans les Pôles d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) et les intercommunalités de plus de 50 000 habitants.



Travaux réalisés de 2017 à 2020 :

- Contribution sur le schéma communautaire des déplacements (planisme du conseil communautaire de Liffre-Cormier)
- Élaboration d'un auto-diagnostic du territoire puis participation aux travaux relatifs à l'élaboration du projet de territoire (planisme du conseil communautaire de Liffre-Cormier)
- Participation aux travaux relatifs à l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (planisme du conseil communautaire de Liffre-Cormier)
- Participation aux travaux relatifs à l'élaboration du Programme Local de l'habitat (planisme du conseil communautaire de Liffre-Cormier)
- Contribution à « Maîtriser le territoire : quelles perspectives pour les projets citoyens d'habitat partagé et intergénérationnel ? » (associative)
- Contribution à l'enquête « Quoi de 9 » (associative)

DE 2017 À 2020 : UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT OBLIGATOIRE (LOI NOTRE 2015)

Des 3 ans de fonctionnement ont été une opportunité pour les élus et les membres du conseil de développement de découvrir cette instance de consultation citoyenne et de démocratie participative. Le conseil de développement ou CODEV a été créé par la loi du conseil communautaire, mais aussi sur des projets qui lui semblaient pertinents.

DE 2021 À 2026, RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT : UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE

16 février 2021 : le conseil communautaire de Liffre-Cormier Communauté décide pour renouveler volontairement le conseil de développement.

De 22 mars au 27 avril 2021 : un appel à candidature
Pour renouveler le CODEV, les élus communautaires ont décidé de lancer un appel à candidatures auprès des habitants. Une campagne de recrutement a été menée et 48 candidatures ont été reçues. Le bureau communautaire a sélectionné 36 d'entre elles, afin de respecter une représentation équilibrée des 9 communes et une parité hommes/femmes. C'est sur la base de ces critères que 48 candidatures ont été retenues. Liffre et la Boulaye n'ont pas été retenus.

24 juin 2021 : installation du nouveau CODEV
Après un appel du rôle de Liffre-Cormier Communauté et de celui du CODEV, chaque membre s'est présenté puis les premiers échanges ont été menés sur des sujets pour lesquels le CODEV était sollicité : avis sur les propositions de nom pour le Centre Multi Activité, ouverture des commerces à l'extérieur du Pays de Rennes, demande de subvention auprès de la Région.

Et maintenant ?
Les membres du CODEV vont élire le bureau, constitué d'un président et d'un ou de plusieurs vice-présidents. Les travaux pourront commencer avec une présentation plus en détail du projet de territoire et du Plan Climat de Liffre-Cormier Communauté. Les membres du CODEV pourront échanger sur les points de travail et sur leur feuille de route pour les mois à venir. Du point de vue du territoire.

Retrouvons les 36 MEMBRES DU CODEV



RETRouvons les 36 MEMBRES DU CODEV

9
PAGE

/ UN SERVICE À LA LOUPE /

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Un groupe partant de 35 à 40 membres, habitants ou acteurs du territoire.
- Un groupe représentatif du territoire : âges, communes et types d'acteurs (issus du milieu économique, associatif ou de la société civile).
- Une instance chargée d'émettre des avis ou des préconisations sur les projets et politiques de développement du territoire.
- Une instance de démocratie participative et de concertation, qui peut apporter un autre regard sur le territoire communautaire, ses enjeux de développement et ses politiques publiques.

ET COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- L'assemblée plénière est l'organe délibérant du conseil de développement. Elle se réunit au moins deux fois par an (les séances ne sont pas publiques) et valide les avis et propositions sur les questions qui lui sont soumises ainsi que des thèmes travaillés en sous-commission.
- L'assemblée plénière élit un bureau, composé d'un président et d'un ou de plusieurs vice-présidents.
- Le bureau du conseil de développement prépare les séances de l'assemblée plénière et organise les travaux du conseil de développement.
- Les avis et propositions exprimés par le conseil de développement dans le cadre des séances ou des sous-commissions sont transmis au président de la communauté de communes, qui est responsable de leur communication interne ou publique.

Une charte de fonctionnement a été préparée conjointement entre la communauté de communes et le conseil de développement. Elle a été validée par le conseil communautaire le 2 octobre 2021 et actualisée le 16 février 2022. Elle définit les modalités de fonctionnement du conseil de développement ainsi que les engagements de Liffre-Cormier Communauté et des membres du conseil.

La communauté de communes met des moyens à disposition du conseil de développement pour permettre son fonctionnement : enveloppe budgétaire, agent chargé d'assurer la coordination technique et l'animation du conseil. Les communes et la communauté se sont engagées à mettre à disposition des salles pour les réunions du conseil de développement.

Conseil de développement

Rapport d'activités 2021

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID : 035-243500774-20221115-DEL2022_0190-DE

2. Les travaux du Conseil de développement en 2021

a. 24 juin 2021 : séance d'installation du conseil de développement

- Une séance en présence des membres du Bureau communautaire pour favoriser l'interconnaissance avec les membres CODEV
- Accueil du président de Liffré-Cormier Communauté : rappel de la démarche volontaire de renouveler le CODEV, en lien avec le projet de territoire, présentation succincte des documents stratégiques (Plan Climat, Programme Local de l'Habitat, Schéma des déplacements, stratégie de développement économique...)



Ouest-France, 5 juillet 2021

Conseil de développement

Rapport d'activités 2021

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID : 035-243500774-20221115-DEL2022_0190-DE

2. Les travaux du Conseil de développement en 2021

b. Appropriation du projet de territoire et du Plan Climat de Liffré-Cormier Communauté

- Une séance dédiée, le 29 septembre 2021, en présence du président de Liffré-Cormier Communauté et du vice-président délégué au Plan Climat et référent CODEV



UNE TERRE DURABLE

Relever les défis de la transition écologique

UNE TERRE CITOYENNE

Faire vivre notre territoire à taille humaine

UNE TERRE À HAUTE-VALEUR AJOUTÉE

Accompagner l'essor d'une économie à haute valeur-ajoutée

Faire de Liffré-Cormier Communauté en 2030...

UN TERRITOIRE FACILE

Rendre la vie plus facile

UNE TERRE DE COHÉSION

Porter attention à chacun

UNE TERRE D'ACCUEIL

S'épanouir à tous les âges

Conseil de développement

Rapport d'activités 2021

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID : 035-243500774-20221115-DEL2022_0190-DE

2. Les travaux du Conseil de développement en 2021

b. Appropriation du projet de territoire et du Plan Climat de Lifféré-Cormier Communauté

- Une séance dédiée, le 29 septembre 2021, en présence du président de Lifféré-Cormier Communauté et du vice-président délégué au Plan Climat et référent CODEV

En parallèle, élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2025

4 temps de concertation qui révèlent la capacité de mobilisation des acteurs locaux



Conseil de développement

Rapport d'activités 2021

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID : 035-243500774-20221115-DEL2022_0190-DE

2. Les travaux du Conseil de développement en 2021

c. Proposition de sujets auprès du conseil de développement

- Dans le cadre de la déclinaison du projet de territoire, **4 projets de saisine proposés le 29 septembre 2021 par les élus communautaires :**
 - Comment rendre lisibles auprès des citoyens les effets des projets d'aménagement et de développement sur la biodiversité, l'écologie, les enjeux Climat-Air-Energie ?
 - Quels dispositifs d'accueil et d'intégration des migrants existent sur le territoire ? Quelle analyse peut-on en faire ?
 - Quels pourraient être les rôles et le fonctionnement d'un réseau intercommunal des acteurs culturels (publics et associatifs) ?
 - Etat des lieux et préconisations en matière d'accompagnement à la parentalité sur le territoire
- **L'implication dans plusieurs projets à venir ou en cours :**
 - Projet Alimentaire Territorial
 - Stratégie de développement touristique
 - Schéma directeur cyclable
- **Rappel - Autosaisine possible sur tout sujet**

Conseil de développement

Rapport d'activités 2021

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID : 035-243500774-20221115-DEL2022_0190-DE

2. Les travaux du Conseil de développement en 2021

d. Définition des sujets étudiés par le CODEV

- Appropriation des propositions de saisines par les membres du Bureau : sujets jugés complexes à ce stade
- Proposition du Bureau du CODEV : création d'un groupe de travail sur les énergies renouvelables
 - Devant l'ambition des objectifs définis dans le Plan Climat... (autonomie énergétique en 2050)
 - Comment s'y prendre ? Quels sont les leviers ? Comment d'autres territoires ont pu s'y prendre ? Quels acteurs pour accompagner ce type de démarches?
- Création de 3 groupes de travail lors de la séance du 8 décembre 2021 avec désignation d'un référent par groupe
 - 29 membres du CODEV inscrits dans au moins un groupe

Mobilités et circulations

- 14 membres

L'eau

- 11 membres

Production d'énergie renouvelable sur le territoire

- 12 membres

Conseil de développement

Rapport d'activités 2021

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID : 035-243500774-20221115-DEL2022_0190-DE

 Rennes

2. Les travaux du Conseil de développement en 2021

e. Participation à la réflexion sur l'ouverture dominicale des commerces menée à l'échelle du Pays de Rennes

- Contexte :

- A l'échelle du Pays de Rennes et depuis 2003, accord local encadrant les ouvertures des commerces les dimanches et jours fériés
- Proposition du président du Pays de Rennes : **mobilisation des CODEV du Pays de Rennes pour participer aux échanges avec les acteurs locaux**

- Mobilisation du CODEV de Liffré-Cormier Communauté

- Un membre référent : Jean-Paul GATEL + 6 autres membres volontaires
- 6 juillet 2021 : rencontre CODEV / élus LCC pour faciliter la compréhension du sujet → 2 membres du CODEV
- 3 conférences de dialogue social (14 septembre 2021, 28 septembre 2021, 13 octobre 2021) → participation de Jean-Paul GATEL
- Participation à la restitution de l'étude commerces menée à l'échelle du Pays de Rennes le 19 octobre 2021

Conseil de développement

Rapport d'activités 2021

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID : 035-243500774-20221115-DEL2022_0190-DE

Rennes

2. Les travaux du Conseil de développement en 2021

f. Participation à la démarche de définition du nom du centre multi-activités à Liffré



**QUEL NOM
POUR CET
ÉQUIPEMENT ?**

LE CENTRE MULTI-ACTIVITÉS SE TRANSFORME ET CHERCHE SON NOM. PARTAGEZ VOS IDÉES !

Du 30 mars au 31 mai
2021
138 noms proposés
par la population

24 juin 2021
Le CODEV choisit 4
noms :
- LE TUBA,
- LES 3 ONDES,
- L'AQUAZIC,
- LA CANOPÉE.

Du 20 juillet au 5
septembre
Plus de 500
participants

Conseil de développement

Rapport d'activités 2021

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

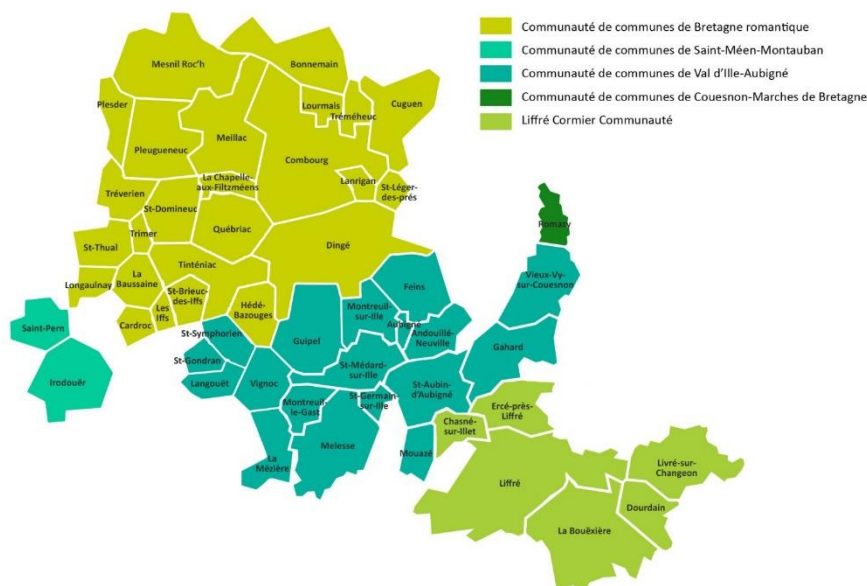
ID : 035-243500774-20221115-DEL2022_0190-DE

Rennes

2. Les travaux du Conseil de développement en 2021

g. Participation à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés du SMICTOM Valcobreizh

- CCES = un lieu de co-construction, à vocation consultative et prospective sur le Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés
- Des avis et travaux consultatifs, transmis à l'exécutif du SMICTOM Valcobreizh qui reste décisionnaire



- Représentation du CODEV de Liffré Cormier Communauté au sein de la commission de d'élaboration et de suivi du PLPDMA du SMICTOM Valcobreizh (engagement de 6 ans, une réunion annuelle pour assurer le suivi) : un titulaire (Dominique BERT) et une suppléante (Laurène ALLEAUME)
- A court terme, formulation d'un avis sur le projet de PLPDMA :
 - Vendredi 1er octobre 2021 – 14h (La-Chapelle-aux-Filtzméens) → participation CODEV
 - 29 octobre 2021 (avis sur le programme)

Conseil de développement

Rapport d'activités 2021

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID : 035-243500774-20221115-DEL2022_0190-DE

2. Les travaux du Conseil de développement en 2021

h. Les autres missions du CODEV

Contrat de territoire avec le Département d'Ille-et-Vilaine – Comité de pilotage territorial

- Une instance « paritaire », composée à parité d'élus communautaires (4), d'élus départementaux (6) et de représentants de la société civile (5, dont 3 membres du Conseil de développement), chargée d'assurer le suivi du contrat départemental de territoire de Liffré-Cormier Communauté
- Une réunion en 2021 :
 - 15 mars 2021: validation de la programmation 2021 du volet 3 (animation territoriale)

Contrat de partenariat Europe / Région / Pays de Rennes – Comité Unique de programmation (CUP)

- 1 sollicitation numérique du CUP en 2021

h. Autres

- Participation à la journée Théma sur le budget vert organisée par le CESER: 2 membres du CODEV

Conseil de développement

Rapport d'activités 2021

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID : 035-243500774-20221115-DEL2022_0190-DE

3. Perspectives pour 2022

- Proposition d'un temps fort à destination des membres du CODEV pour mieux connaître et comprendre la communauté de communes
- Préparation des contributions des trois groupes de travail créés en décembre 2021
- Contribution à des travaux ponctuels
- Participation aux instances consultatives : comité des partenaires de la mobilité de Liffré-Cormier Communauté, etc...